

■ **Longbar Caffè Sàrl**, à Genève, CH-660-1155004-3, ex-ploitation d'un café, etc. (FOSC du 28.05.2004, p. 8). Procuration collective à deux a été conférée à Crausaz Daniel, d'Auboranges, à Lancy.
Journal no 9465 du 11.08.2004
(02408642 / CH-660.1.155.004-3)